

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **71 (1935)**

Heft 11

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

† *William Bailod.* — *Commission pour le choix de lectures, rapport.* — GENÈVE : U. I. P. G. MESSIEURS : *Convocation.*
 LOUIS SUDAN : *Un beau livre sur l'école active.* — INFORMATIONS : *Ligue belge de l'enseignement.* — PRATIQUE : R. BERGER : *Dessin : l'âne.* — J.-H. ADDOR : *Calcul mental.*

PARTIE CORPORATIVE

WILLIAM BAILLOD (1876-1935)

Willy Bailod n'est plus. Terrassé en pleine force, en pleine activité, par une angine de poitrine, le distingué président de la Romande a été enlevé à l'affection de sa famille, de ses collègues, de ses amis mardi soir 26 février.

Quelle émotion, quelle consternation, quelle douleur quand la triste nouvelle se répandit dans les montagnes neuchâteloises, puis dans la famille pédagogique romande ! Le coup fut particulièrement dur pour le rédacteur de cette nécrologie qu'une longue et profonde amitié liait au défunt. Il venait à peine d'achever la lecture d'une dernière lettre de son ami, écrite le jour même de sa mort, quand un téléphone lui apprit la funeste nouvelle. On nous permettra de nous étendre plus longuement qu'il n'est d'usage sur la carrière si féconde de celui dont nous déplorons la perte.

Né le 5 janvier 1876, cadet d'une famille nombreuse, W. Bailod se distingua dès l'école primaire par sa vive intelligence et l'ascendant remarquable qu'il prit sur ses camarades qui reconnurent vite en lui un chef bientôt aimé et respecté. Il débuta comme instituteur à La Chaux-de-Fonds, en octobre 1894. Quelques mois plus tard, il enseignait dans la banlieue locloise, aux Calames, puis dès 1899 au Locle même. Depuis 1913 il dirigeait la classe de septième garçons (classe supérieure) où il donna toute sa mesure.

« Pédagogue né, écrit un journal du Locle, W. Bailod était adoré de ses élèves qui rencontraient chez ce maître une particulière compréhension. Car M. Bailod, formé à l'école ancienne, n'avait pas attendu les révélations des théories modernes pour comprendre qu'un large mouvement d'aération était nécessaire dans les méthodes scolaires. L'école active, il la pratiquait d'instinct, avec lar-

geur d'esprit, sans souci des formules, sans se laisser emprisonner par les programmes. Il comprenait ses garçons, il savait les intéresser, se les attacher, et il obtenait d'eux des résultats remarquables. Aussi était-il vivement apprécié des élèves, des parents comme aussi des autorités scolaires.

» Son départ prématuré est une grosse perte pour nos écoles.

» De tout temps M. Baillod s'intéressa aux questions d'histoire. Il fut membre du Comité cantonal de la Société neuchâteloise d'histoire et d'archéologie et, depuis nombre d'années, il présidait le Comité du Musée historique du Locle. Il y a deux ans, lors du transfert du Musée historique dans ses nouveaux locaux, il consacra pendant de longs mois ses loisirs au classement et à l'installation des pièces et collections. Plusieurs de ses travaux historiques ont été édités, entre autres une étude attachante et richement illustrée sur « Les Hôtels de Ville du Locle ».

» Grand amateur de musique et connaisseur aussi, M. W. Baillod fut un des fondateurs de la Société de Musique, aux destinées de laquelle il présidait depuis de longues années. Sous son impulsion, cette Société organisa des auditions de toute première valeur, certaines même qu'on n'eût pas osé espérer pour une ville de notre importance. »

Ajoutons que W. Baillod était, depuis 25 ans, membre du Comité de l'Hospice des Vieillards dont il fut, ces six dernières années, le dévoué caissier.

Grâce à ses qualités morales et intellectuelles qui l'avaient tôt mis en évidence, W. Baillod possédait l'entière confiance de ses collègues dont il était, depuis 25 ans, le distingué représentant au Comité central neuchâtelois. Dire ce qu'il fut au sein de cette organisation, dont il était le vice-président, nous entraînerait à rappeler un quart de siècle de vie, de labeur, de luttes, de victoires parfois, de déceptions, hélas ! trop souvent. Avec les Fritz Hoffmann et les Russillon, pour ne parler que des disparus, il fut de ceux qui luttèrent avec passion pour donner au corps enseignant neuchâtelois la situation morale et matérielle à laquelle il a droit. Lui-même n'avait pas attendu les manifestations tardives — et combien éphémères — de l'esprit de justice de nos autorités pour acquérir, grâce à son travail, à ses belles capacités, à ses talents pédagogiques, une situation sociale digne de lui.

Il animait nos discussions, souvent vives mais toujours courtoises, du souffle de la montagne. Quand il était persuadé de la

justesse de son point de vue, il le défendait avec une intelligence, une vigueur, une ténacité remarquables, appuyé toujours sur une documentation parfaite. Mais il savait aussi écouter l'opinion contraire et amender la sienne s'il en reconnaissait l'utilité, car notre collègue était trop intelligent pour se buter jamais. Cette persévérance, cette ténacité, il les manifesta, une fois encore, au début de février, au cours d'une séance du Comité central et, quatre jours avant sa mort, lors de la réunion du Comité du Fonds scolaire de prévoyance, où il défendit avec énergie la situation et les droits lésés de deux collègues dames.

Quand le tour revint, au canton de Neuchâtel, de prendre la direction de la Romande et de choisir, pour quatre ans, un président chargé de diriger notre importante fédération, d'organiser le Congrès aux Montagnes neuchâteloises, tous les regards se tournèrent vers notre collègue qui, dans une entrevue mémorable, se laissa persuader. Ce fils d'horloger montagnard se mit au travail de tout son cœur, apportant dans l'exécution de son mandat ces qualités maîtresses qui sont l'honneur de nos vieux horlogers : conscience, précision, ponctualité, amour de l'ouvrage bien fait. Très vite ses nouvelles fonctions se révélèrent plus absorbantes qu'il ne l'avait cru. — et peut-être souhaité, — et chaque jour augmentait le temps qu'il devait y consacrer. C'est à ce poste d'honneur que W. Baillod donna toute sa mesure, mettant en évidence simplement, sans ostentation, ses dons d'organisation, son savoir-faire, sa claire vision des nécessités de l'heure. Tous ceux qui le suivirent de près dans l'accomplissement de sa tâche délicate et difficile apprécièrent dès le début ses grandes qualités : jugement sain, pondération, largeur d'esprit, volonté persévérante, droiture parfaite, clairvoyante intelligence.

Sans se lasser, ne se laissant rebuter par aucun obstacle, notre cher président sut mener au succès de difficiles négociations au sujet de la fusion de nos deux organes : *Bulletin* et *Educateur*. C'est chose faite aujourd'hui et notre ami en éprouva une grande joie et une légitime fierté. Il augurait grand bien de cette transformation et de l'obligation, pour chaque membre de la Romande, d'être abonné au nouveau journal. Car, c'est le moment de le dire, W. Baillod avait la passion de l'unité, et son rêve était de grouper en un corps solide tous les éducateurs, ceux du pays romand d'abord. Malgré les barrières cantonales, il ambitionnait pour notre corps enseignant de langue française une organisation syndicale solide, efficace, frater-

nelle. C'est pourquoi il aimait à répondre aux invitations des sections cantonales où il conquérait d'emblée la sympathie de ses auditeurs et l'affection des membres des divers comités. Son espoir était de grouper au sein de la Romande nos collègues welsches de Fribourg et de Valais. Cette tentative fut même la première manifestation de son activité présidentielle.

Puis il chercha à fortifier les liens qui, depuis quelques années, nous unissent à nos collègues de la Suisse allemande. Dans chacune de ces rencontres avec le Bureau du Schweiz. Lehrerverein, il revenait à son idée et, au dernier Bureau de la Romande, fin janvier, à Lausanne, il soumettait à notre examen un projet de Fédération des Sociétés suisses d'instituteurs. Mais son intérêt pour le corps enseignant ne s'arrêtait pas aux frontières de notre pays, et il attachait un grand prix à la Fédération internationale des Associations d'instituteurs (F. I. A. I.) dont la S. P. R. est membre. Il répondait ponctuellement aux enquêtes, demandes de renseignements, et s'il ne put assister au Congrès de Prague, en 1934, il prit cependant contact avec les dirigeants de cette organisation lors de la réunion, à Nice, l'été dernier, du Syndicat national des instituteurs de France. Il attachait une grande importance à ces relations internationales et aimait que la chronique en parût dans notre journal.

Partout où il passa, W. Baillod laissa le souvenir d'un homme bienveillant, compréhensif, ferme sur les principes, mais désireux d'entente et de progrès. Au Conseil directeur de l'Institut Rousseau, où ses fonctions à la tête de la Romande le conduisirent à siéger, il intervint à plus d'une reprise utilement ; car il s'intéressa dès le premier jour à la vie de cette maison ; il n'avait garde de l'oublier dans ses chroniques et tenait à ce que notre association contribuât, dans la mesure de ses moyens, à la soutenir financièrement.

Il faut rappeler aussi le voyage qu'il organisa aux Baléares et à Barcelone, au printemps 1934 et dont il se plaisait à rappeler les péripéties. Il s'y dépensa sans compter, ne mesurant ni peines, ni fatigues, faisant face avec le sourire aux petits incidents désagréables inhérents à une telle entreprise. Toujours à la brèche, il éprouva une joie immense à donner du plaisir à ses collègues. A Barcelone, il visita consciencieusement l'École normale catalane où il eut la surprise et la fierté de voir appliqués les principes défendus par l'Institut Rousseau dont se réclame cette grande école.

Ce passionné d'histoire locale, cet amoureux des vieilles choses

vivait pourtant bien son temps. A Barcelone, dans les jours de fête qui précédèrent l'anniversaire de la République, il se mêla à la foule immense réunie, le soir, devant les palais historiques pour vibrer avec elle et se laisser gagner par les réactions et les frémissements de ce peuple épris de ses droits républicains depuis peu conquis.

Aujourd'hui, cet homme si vivant n'est plus, terrassé en quelques instants par une crise cardiaque. Ces yeux bleus malicieux se sont éteints pour jamais, ce grand cœur a cessé de battre, ce cœur qu'il donna tout entier à sa famille, à sa tâche d'éducateur, à ses collègues. Combien il les aimait, les collègues, tous ses collègues, les jeunes en particulier dont le sort le préoccupait et dont il avait l'ambition de faire des unités vivantes de notre association ! Et ses élèves, ses grands élèves dont il savait parler avec tant d'affection et dont il fut le bienfaisant entraîneur !

Car l'enfant fut toujours sa grande préoccupation. C'est lui qui insista pour que fût mise à l'étude du prochain congrès cette grave question du rôle de l'école populaire dans l'Etat. Dans l'article qu'il publia en tête du premier numéro de l'*Educateur* de cette année, il revint à l'idée qu'il défendit constamment : l'indépendance morale de l'école et le droit de l'enfant à la liberté de pensée. Relisez cet article, Baillod est là tout entier. Fidèle au poste, il l'a été jusqu'au bout. Le premier grand sacrifice que nous apporte, à nous, cette année 1935, c'est le départ prématuré de notre président, de celui qui se réjouissait tant du prochain congrès dont il devait être l'âme. Ni sa tâche familiale, ni celle dont il s'était chargé pour nous ne sont achevées ; l'outil est tombé avant le temps. de la main du bon ouvrier. Aujourd'hui, nous nous sentons désespérés ; un chef, un guide est tombé et notre chagrin est profond. Tous ceux qui ont eu le privilège d'approcher notre président ont ressenti douloureusement la perte que nous déplorons, et les larmes ont voilé bien des yeux. Heureux, chers collègues, heureux l'homme qui a su s'attacher ainsi ses amis. Les dons, les capacités, l'intelligence peuvent faire la grandeur d'une vie, mais celui qui fut grand par le cœur est le plus grand, car il posséda la vraie grandeur, la seule richesse.

C'est dans la douleur, mais avec l'affection et le respect dus aux grandes âmes que nous nous sommes inclinés une dernière fois devant la dépouille mortelle de celui qui sut si bien nous aimer et que, si la vie a un sens, nous espérons revoir un jour.

Que Mme Baillod et ses enfants, la famille et les amis du cher

disparu trouvent dans le souvenir de cette belle et noble vie, toute consacrée à autrui, de quoi tempérer leur douleur ou, pour mieux dire, de lui donner un sens et une beauté. « L'amour et la douleur, a dit Alexandre Vinet, sont les deux conditions d'une vie profonde ».

JULIEN ROCHAT,
vice-président de la S. P. R.

COMMISSION POUR LE CHOIX DE LECTURES

Rapport pour 1934 (suite).

» L'intérêt s'est manifesté sous la même forme qu'au jour où le livre sortait de presse.

» La radio a donné lieu à la même remarque. L'oncle Henri n'a-t-il pas fait pleurer, rire, s'enthousiasmer des centaines d'enfants en leur lisant de vieux récits périmés, tels que *Pierre et Pierrette* ?

» Conclusion : travaillons à la résurrection d'une bonne littérature enfantine. Je l'entends vivante et non prêcharde et pleurnicharde, et manifestons le vœu que les autorités scolaires encouragent plus activement les écrivains et les éditeurs suisses et les défendent mieux contre la concurrence des livres étrangers choisis pour leur prix dérisoire et non pour leur valeur. »

Et voici l'opinion de Mlle L. Pelet, qui depuis de nombreuses années aussi dispense ses conseils dans les pages de notre *Bulletin* :

« Cette année encore, parmi les « nouveautés » destinées à nos écoliers, je ne suis pas arrivée à déceler de chefs-d'œuvre. Ce qu'il y a de meilleur se trouve plutôt dans des traductions — soit de l'anglais, soit de l'allemand — et dans les rééditions (Hector Malot — T. Combe — S. Gagnebin — P. de Coulevain — Z. Fleuriot).

» Pourtant une tendance heureuse et dont j'augure bien, se dessine : un peu moins de baroque, d'excentrique, d'exploits aussi mirobolants qu'invraisemblables, de cocasserie. Une observation plus rigoureuse des besoins intellectuels et sentimentaux de l'enfance et de la jeunesse apparaît ; un ton plus naturel, un goût de vérité plus suivi, et, par conséquent, plus de crédibilité entrent dans ces récits : éléments indispensables à leur portée.

» Ici, je pense à Ch. Vildrac, avec son *Vers le Travail* et à Des Gaschons avec *Sur Pattes*. »

C'est donc la fausse littérature qu'il faut proscrire à tout prix des rayons des bibliothèques enfantines. Nous ne voulons pas pour l'enfant la banale littérature sentimentale et « pleurnicharde » ou trop sottement dévote, nous voulons pour lui la *littérature esthétique*. Ne nous y trompons pas, « l'enfant, si son goût n'a pas été altéré et faussement interprété, ira droit, les yeux fermés, vers l'Art et il le reconnaîtra » (Charles Méré).

* * *

Reconnaissons cependant que la plupart des livres qui constituent les diverses « Bibliothèques » de la maison Hachette échappent aux critiques. En général, les récits sont vivants et bien écrits qui composent la Bibliothèque blanche, la Bibliothèque rose, la Bibliothèque verte et la Bibliothèque bleue. Il en est de même des « Contes et Romans pour tous » publiés par Larousse. Les éditions Nathan destinées à la jeunesse lui offrent ses « Contes merveilleux »

la délicieuse série des « Georgie » de Henriette Perrin-Duportal, la collection « Or et Noir », pour les enfants de 8 à 13 ans, les « Contes et Légendes » de tous les pays, pour la jeunesse et l'adolescence, la « Vie des hommes illustres » : Jules César, Napoléon, Richelieu, Louis XIV, Vercingétorix. Flammarion a sa collection « Hier et Aujourd'hui » reconstitutions historiques à recommander. Ces volumes ont le grand mérite de n'être pas de sèches biographies ; ce sont de véritables romans qui respectent la vérité historique.

Et rendons aussi un hommage très mérité aux éditeurs de chez nous. Les volumes édités par Payot, Spes, Attinger, Delachaux et Niestlé, La Baconnière (Boudry), Jeheber sont sains ; les enfants et les adolescents aimeront ces livres ; ils pourront les considérer comme de sincères amis à qui ils resteront fidèles. Voilà pourquoi nous saluons de grand cœur la réimpression des nouvelles — qui ont fait la joie de notre enfance — de Mme Suzanne Gagnébin (*Une trouvaille — Plus jamais — Sœur Vic — Oncle Melchior*), d'Urbain Olivier (librairie Bonnard, Lausanne) : *Le manoir du Vieux Clos, l'Orphelin, Ferdine ou la pension Collet, Raymond le pensionnaire, La maison du ravin*. De « Spes » : Jean-Louis (en 2 vol.), de A. Bachelin.

Louons aussi la « Société romande des Lectures populaires » qui a réédité *La Bourguignote* de Oscar Huguenin, *Huit jours dans la neige*, de Louis Favre, le délicieux conteur neuchâtelois, trop oublié, hélas ! et *Deux Nouvelles* de Johanna Spyri.

Nos bibliothèques scolaires peuvent sans crainte s'adresser pour leurs achats aux bons éditeurs du pays romand. Ils font une œuvre probe d'assainissement social.

* * *

Mais une autre face de la tâche préoccupe la Commission pour le choix de lectures. Elle doit crier ici bien haut la « grande pitié » du journal pour enfants. Disons tout d'abord dans quelle estime nous considérons les efforts vers l'intéressant de quelques bons et sains journaux de chez nous : *L'Ecolier romand, Mon chez-moi, Notre journal* et *La jeune ménagère*. Nous déplorerons plus vivement l'inconscience des fabricants de ces journaux dits « pour l'enfance » que Paris déverse dans nos villes et jusque dans nos villages. Quelle misère, quelle pauvreté ! Et quelle mauvaise action font ces gens-là ! Vous pensez que nous tombons dans le péché d'exagération ? Que non pas ! Voici d'abord le titre de quelques fascicules parus dans la collection *Voyages aériens d'un petit Parisien à travers le monde* : N° 3 : « Les coupeurs de têtes ». — N° 8 : « Le crime du Cafre ». — N° 25 : « Les mangeurs d'hommes ». — N° 43 : « Les apaches de Mexico ». — N° 44 : « Les sorciers du Chiapas ». — N° 52 : « La chasse aux gangsters », etc. Que d'inepties, que de turpitudes jetées en pâture à nos enfants !

Voici *Le petit détective* qui, à la page 496, ouvre son CCLI chapitre. L'affichage de ce « journal » n'a-t-il pas été récemment interdit dans notre pays ? A quand la mise à l'index et la proscription ? *Les mains en l'air, renégat*, s'écrie Buffalo Bill, menaçant de son revolver un bandit grimaçant (couverture haute en couleurs du N° 127). *Le totem de l'homme mort, Cégète a gagné, L'énigme de la forêt bleue, Les aventures des Pieds-Nickelés, Le Cambrioleur involontaire, Gédéon, Bec-de-Puce*, tel est le sommaire du numéro du 13 décembre 1934 de *l'Epatant*, qui n'« épate » que par le nom de son titre ! *Le bon point, Lisette, journal des fillettes, Pierrot, journal des garçons* sont cependant de moins basse facture

Tous illustrés et comment ! Tous bariolés de noir, d'écarlate, de vert-pomme, de toute la gamme des teintes violentes qui choquent, le regard, voilà ce qu'est la « peinturluration » de ces hideuses images ! Ces journaux, dit leur programme, veulent instruire et amuser la jeunesse ! L'amuser, peut-être ! L'instruire ? Prétendraient-ils le faire par le moyen de ces lamentables histoires, puérides à souhait, dont leurs pages sont remplies ? Ne déflorent-ils pas plutôt sa naturelle innocence ? Regrettons l'absence de bon goût qui préside au lancement de telles sottises ; regrettons aussi la coupable inconscience des éditeurs de ces feuilles qui méconnaissent à un tel degré les véritables aspirations de l'enfance.

Le journal pour la jeunesse, celui qui vraiment connaît sa grande et noble tâche, doit donner à ses abonnés, petits et grands, des lectures, des illustrations, des récréations saines, robustes, utiles ; nous lui contestons le droit de leur fournir des mièvreries ! Ce que nous exigeons d'un journal destiné au jeune âge, c'est non seulement d'intéresser l'enfant, de le récréer, mais aussi de lui faire entrevoir l'idéal de beauté vers lequel il doit tendre. Nous ne voulons point de ces fan-toches bariolés qui grimacent, jouent des farces et parlent l'argot de la pègre. Nous ne voulons plus de récits d'aventures fantastiques et invraisemblables qui énervent bien plus qu'ils ne délassent ; nous voulons des images et des faits qui parlent à l'enfant, qui charment son imagination, qui trouvent le chemin de son cœur et qui élèveront son âme. Le journal peut et doit faire avancer d'abord, triompher ensuite, les notions du Beau et du Bien. Collaborateur intelligent de la famille, de l'école et de l'Eglise, il doit en être aussi le complément.

On ne saurait trop surveiller les lectures des enfants, *toutes ses lectures*. Travaillons donc à cette éducation virile du peuple de demain pendant qu'il en est encore à ses premières impressions, car ainsi que le disait Quintilien :

« Les vases neufs conservent le goût de la première liqueur qu'on y a versée, et la laine, une fois teinte, ne recouvre plus sa blancheur primitive ».

Au nom de la Commission pour le choix de lectures :

Le président :

Fernand JABAS.

Le secrétaire-caissier :

Gustave ADDOR.

Lausanne, le 30 décembre 1934.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS - CONVOCATION

Assemblée générale, le *jeudi 21 mars*, à 2 h. 15, au Café de la Terrasse, à Longemalle.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Communications du Comité.
3. Discussion et votation sur la proposition du Département relative aux accidents de sport (voir ci-dessous).
4. La suppression des prix.

Le Département de l'Instruction publique demande l'avis de l'Union sur la disposition suivante qui serait ajoutée à l'ordre de service concernant les absences (il s'agit de l'article qui prévoit que le fonctionnaire touche, en cas de maladie, son traitement pendant trois mois) :

Sont réservés les cas d'absences dus à des accidents causés, en dehors des excursions scolaires, par la pratique d'un sport (ski, alpinisme, etc....). Le Département examinera dans chaque cas quelle sera la retenue qu'il fera sur le traitement pendant toute la durée de l'absence.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

UN BEAU LIVRE SUR L'ÉCOLE ACTIVE ¹

L'école active, voilà un beau sujet de conversation entre gens que préoccupe le problème de l'éducation. L'école active, c'est une idée-force de la pédagogie contemporaine. Qui l'ignore depuis que MM. Ferrière et Claparède, entre autres, ont lancé des appels retentissants en sa faveur ? Cette idée fait son chemin, et tous les éducateurs cherchent à en connaître l'origine, le développement et, parfois, le contenu. Car, il faut bien le dire, l'accord n'est pas encore pleinement réalisé sur ce point, même chez les protagonistes des « écoles nouvelles ». Il nous importe donc de savoir quand et comment une école est active, et ce nous est un plaisir d'entendre là-dessus la voix d'un maître en la matière.

Ce maître, M. le chanoine Dévaud, professeur de pédagogie à l'Université de Fribourg, a publié, il y a quelque temps, un livre de première importance sur l'*Ecole active*. Est-ce une mise au point des doctrines enseignées par les pionniers de l'éducation nouvelle ou n'en serait-ce que la contre-partie ? Apparemment, on pourrait croire — et c'est ce que plusieurs critiques ont admis — que ce livre tend à opposer la pédagogie catholique actuelle au mouvement de réforme provoqué par les partisans de l'école active. Mais, au fait, il n'en est rien. M. Dévaud se range résolument parmi ces partisans. Il ne lui en coûte pas plus qu'à eux de reconnaître les erreurs, les lacunes, les fautes de l'école dite réceptive. Lisons-le : « ...Pour le moment, le bourrage a le dessus ; nos écoliers s'abrutissent à l'école réceptive sous le règne du *matérialisme didactique*. La culture de l'intelligence, ou ce que l'on appelle fort improprement ainsi, consiste à absorber, en comprenant si l'on peut, mais ce n'est pas requis, l'énorme masse des *matières* qui bouffissent les programmes officiels... Les examens ! La misérable piste où nos écoliers doivent caracoler entre cinq et vingt-cinq ans en est plus barrée que celle des chevaux de course ne l'est de poutres et de haies... On y subit des interrogations écrites et orales, serrées, subtiles, retorses ou coulantes... Et tout pour la mémoire ». Juste condamnation d'un enseignement encore trop pratiqué de nos jours. « C'est au nom de l'intelligence et de la formation de ses qualités essentielles que l'école active est partie en guerre contre

¹ E. Dévaud : *Pour une Ecole active selon l'ordre chrétien*, chez Desclée de Brouwer, 1934.

l'ordre pédagogique établi, qu'on appellerait plus exactement un désordre officiellement organisé, dit encore M. Dévaud. Elle mène une guerre sans merci, et non sans succès, aux programmes, à ses branches juxtaposées, aux manuels, aux récitations de leçons, aux examens. Nous ne lui reprochons pas trop, quoiqu'elle mette un entrain par trop rageur à ce jeu de massacre ». Et, plus loin, encore ceci : « Il n'en reste pas moins que la réaction de l'école active nous semble une tentative de retour à l'ordre. A ce point de vue, elle retient notre attention ; nous pouvons accueillir avec sympathie et le nom qu'elle s'est donné et nombre de ses suggestions, moyennant cependant quelques conditions ». Donc, sur la nécessité de réformer l'école, de l'orienter sur de nouvelles voies, l'accord est complet. Il est encore complet sur la nécessité d'appliquer, dans l'école, le principe fondamental de l'école active : l'appel à l'activité personnelle de l'enfant. M. Dévaud se joint aux partisans de l'école active pour affirmer, avec eux, que l'enseignement doit se mettre au service du principe actif et vital que l'élève porte en lui, car l'agent principal, dans l'acte d'apprendre, est « la propre activité de ce qui apprend ». Mais, à cette affirmation, ajoute-t-il aussitôt, les protagonistes de l'école active en ont mêlé plusieurs autres, assez suspectes, que nous avons tout au moins le devoir de contrôler, souvent de préciser, d'éclaircir au moyen de distinctions. Et c'est ici que son livre est le complément indispensable des études de MM. Ferrière et Claparède, pour qui veut, précisément, voir ce qu'il y a de solide, d'éprouvé, de bon et de durable dans ces études ¹.

C'est à cette tâche que s'est appliqué, avec « une compétence et une logique impressionnante » ² M. le chanoine Dévaud. Il a soumis l'œuvre de ses collègues dans l'enseignement à une critique loyale, franche, objective et courtoise, dont l'un des premiers buts est de fixer le sens du mot *actif*.

Pour MM. Ferrière et Claparède, l'enfant n'est *actif* que lorsqu'il suit sa propre impulsion, par décision intérieure spontanée, provoquée par ce qu'il a choisi comme correspondant à son besoin d'agir ; l'enfant n'est actif qu'en fonction de l'expression de son moi ; il ne l'est plus lorsqu'il reçoit un mot d'ordre du dehors. On ne lui enseignera donc que ce que son intérêt demande à connaître et pour autant qu'il désire le connaître ; le programme scolaire sera

¹ Dr E. Claparède : *L'Education fonctionnelle* ; et Ad. Ferrière : *L'Ecole active*.

² A. Chevallaz : *Annuaire de l'Instruction publique en Suisse*, 1934, p. 276.

conçu en fonction des propres besoins ressentis par l'enfant, et la loi du besoin, ou de l'intérêt personnel, devient l'unique critère pour l'établissement du programme, car l'école nouvelle veut que l'activité soit librement consentie. Elle affirme que seul l'effort spontané, accepté par le moi, possède une valeur éducative, et elle croit qu'un tel effort peut être réalisé ; elle a confiance dans la nature. Ces postulats de l'école nouvelle, issus de l'analyse psychologique de l'enfant, ne sauraient être admis tels quels par les éducateurs soucieux des intérêts supérieurs de l'enfant. Et M. Dévaud d'affirmer que l'enfant est actif non seulement lorsqu'il décide d'agir sous la poussée d'un besoin intérieur, mais aussi, et non moins puissamment, lorsqu'il décide d'agir en raison de l'objet que d'autres lui proposent, trouvant cet objet digne d'être agi. L'enfant est actif non seulement en fonction de l'expression de son moi, mais aussi en raison de la puissance activante exercée sur lui par l'objet extérieur au moi. Cet objet est aussi une cause de l'agir. Il est donc possible de proposer au désir d'apprendre de l'enfant autre chose que ce qu'il reconnaît lui-même comme correspondant à son besoin spontané. L'École n'a pas pour but unique la libération des énergies instinctives encloses dans l'enfance, mais elle doit, avant tout, préparer l'enfant à vivre sa vie telle qu'il doit la vivre, et, pour atteindre ce but, elle lui communiquera les connaissances indispensables. La tâche du maître est de présenter ces connaissances de telle manière que l'élève les reconnaisse comme vraies, qu'il en soit « saisi », qu'il se les approprie en un acte personnel, en se les assimilant d'un processus actif. L'activité du maître est ordonnée à l'élève, mais celle de l'élève est ordonnée au vrai.

Quoique parti d'un point de vue opposé à celui de MM. Ferrière et Claparède, qui font du sujet, du moi, la source et la cause de toute activité, M. Dévaud, pour qui l'essentiel est l'objet de la culture que doit acquérir l'enfant, arrive au même objectif : l'appel au principe actif et vital qui est l'agent principal dans l'acquisition du savoir.

Une fois ce point de rencontre atteint, sur lequel repose l'essentiel de la pédagogie de l'école active, il reste sans doute à s'entendre sur l'orientation de l'activité scolaire, mais, là encore, le livre de M. Dévaud nous paraît bien propre à suggérer d'autres points de rencontre. Ses chapitres sur le problème de l'intérêt, sur l'établissement d'un programme, le rôle du maître, la communauté scolaire

seront lus avidement par tous ceux que passionnent les intérêts de l'enfant bien compris.

Si les belles études des pionniers de l'école active ont le grand mérite d'attirer l'attention des psychologues et pédagogues sur la valeur du principe actif qui est dans l'individu, lequel, bien cultivé, est une source féconde pour l'enseignement, et si ces études contribuent largement au renouveau pédagogique contemporain, le livre de M. Dévaud s'impose à nous par la richesse de sa documentation, par la justesse des vues qui y sont développées, par sa solidité et la noblesse de la conception.

Louis SUDAN.

INFORMATIONS

LIGUE BELGE DE L'ENSEIGNEMENT

A l'occasion de l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles, un Congrès international de l'Enseignement s'y tiendra du 28 juillet au 4 août. Il comprendra douze sections qui auront pour mission d'étudier les questions suivantes :

1. Le problème de la culture. — 2. L'éducation physique. — 3. L'éducation morale. — 4. L'éducation esthétique. — 5. L'éducation manuelle. — 6. L'étude de l'enfant. — 7. Les méthodes nouvelles d'éducation et d'enseignement. — 8. L'éducation des enfants arriérés et anormaux. — 9. La formation du personnel enseignant. — 10. La cinématographie et la radiophonie scolaires. — 11. Les bâtiments scolaires, leur aménagement et leur ornementation. — 12. L'outillage didactique (exposition avec démonstrations pratiques).

Voici quelques extraits du règlement :

Art. 8. — Les adhésions au Congrès peuvent être individuelles ou collectives ; elles sont soumises à l'agrément du Bureau exécutif, sauf recours au Conseil général.

Art. 9. — Le droit individuel de participation au Congrès est fixé à 50 francs pour les *membres effectifs*, lesquels recevront gratuitement toutes les publications du Congrès, y compris le compte rendu des travaux, et auront droit à une carte de conjoint pour les séances du Congrès ; la cotisation des *membres adhérents* est fixée à 30 francs, ils recevront gratuitement les syllabus des rapports et auront droit à une carte de conjoint.

Les congressistes étrangers payeront un supplément de 10 francs pour frais de correspondance et d'envoi des documents et publications.

Les associations régulièrement constituées qui adhèrent au Congrès et acquittent un droit de 100 francs peuvent se faire représenter par quatre délégués (120 francs belges ou 24 belgas pour les groupes étrangers) ; il sera perçu un droit de 25 francs par délégué supplémentaire (30 francs belges ou 6 belgas par délégué étranger). L'association adhérente recevra deux exemplaires de toutes les publications du Congrès, y compris les comptes rendus des travaux. Chaque délégué recevra gratuitement les syllabus des rapports et aura droit à une carte de conjoint.

La carte de congressiste, de délégué ou de conjoint sera exigée à l'entrée des locaux.

Art. 10. — Les participants qui désirent présenter un rapport sur l'une des questions portées à l'ordre du jour doivent en faire parvenir le texte au Comité exécutif le plus tôt possible et au plus tard le **1^{er} juin 1935**; ils y joindront un bref résumé de leur thèse.

Art. 12. — Les congressistes qui désirent faire une communication au sujet de l'une des questions à l'ordre du jour devront en informer le Bureau exécutif au plus tard le **15 juillet**, en indiquant le sujet et en y joignant un bref résumé.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser au secrétaire général : M. *Edgar Philippet*, boulevard Maurice Lemonnier 110, Bruxelles.

PRATIQUE

DESSIN : L'ÂNE

Il est préférable de ne traiter l'âne qu'après avoir étudié le cheval. La construction de l'animal sera mieux comprise par comparaison. Voici tout d'abord comment Rothe expose le sujet à ses élèves :

« L'âne peut être caractérisé comme étant un petit cheval. Il en diffère cependant par un **cou** et une **tête plus larges**, par de grosses **oreilles** retombantes (oreilles de lapin) et par une courte **crinière** hérissée (chez le cheval la crinière est longue et pendante). On peut donc dire que la crinière et les oreilles présentent des modifications inverses.

» La **queue** n'a pas le volume de celle du cheval. Seule son extrémité présente une houppe fournie.

» Il a de jolies **jambes**, plus courtes que celles du cheval. Ses sabots, durs et aiguisés en font un excellent grimpeur.

» L'âne est gris parce que le gris est la couleur dominante des steppes. Le long du dos et sur les épaules cependant, il est brun.

» L'âne ne donne pas une impression de fierté, comme le cheval. Il est indolent et semble toujours fatigué. Cela provient de ses formes un peu anguleuses, en lignes droites, tandis que chez le cheval tout est arrondi.

» L'âne est chez nous un animal plutôt rare, connu chez les enfants surtout par les récits bibliques et les fables. C'est pourquoi il excite leur curiosité quand il passe dans la rue. Il faut profiter de ces occasions-là pour le leur faire dessiner. Généralement, les élèves se contentent de le dessiner comme un cheval ayant de longues oreilles. Il faut leur faire remarquer, par un croquis au tableau noir, les différences existant encore dans la tête (qui est plus arrondie), dans le cou (qui est plus large) et surtout dans la queue ».

D'autres renseignements peuvent leur être encore donnés en plus de ceux de Rothe, par exemple :

Buffon affirme que la noblesse de l'âne est aussi ancienne que celle du cheval,



mais Fabre fait remarquer que l'âne a précédé le cheval dans l'histoire de la civilisation. C'était la monture aimée des patriarches. Presque à chaque page de la Genèse, l'âne est mentionné ; le cheval n'y paraît qu'à l'époque de Joseph. Et plus tard, n'est-ce pas sur un âne que la Vierge Marie s'enfuit en Egypte et que notre Seigneur fit son entrée à Jérusalem ?

Encore aujourd'hui, l'âne est la monture la plus appréciée des peuples sédentaires de l'Orient, qui lui montrent beaucoup plus d'égards que nous.

En Suisse il ne faut pas oublier de mentionner le **mulet** indispensable aux populations montagnardes. Le mulet, qui résulte du croisement entre l'âne et la jument, offre des traits, des proportions intermédiaires entre les deux espèces.

L'âne est plus timide, plus faible que le cheval, c'est pourquoi ses oreilles sont plus longues. Même différence entre le cerf et le chevreuil. Les animaux qui manquent de moyens de défense vivent dans une peur continuelle. Leur ouïe qui doit les avertir du danger, est leur grande ressource pour éviter l'extermination, d'où le développement exagéré de leur pavillon acoustique.

Le **pelage** offre encore une particularité : le long de son dos s'étend une bande noire qui est très souvent coupée, à la hauteur du garrot, par une autre bande foncée. L'âne porte ainsi l'image de la croix sur son dos.

Sujets de dessin : Illustration d'une fable ayant l'âne comme héros — Ane chargé de paniers de légumes allant au marché — Ane et ânon broutant des chardons — Enfants montés sur un âne.

R. BERGER.

CALCUL MENTAL ¹

7^e LEÇON

CARRÉS

Les exemples instruisent mieux que les préceptes.

NEWTON.

Allez en avant, la foi vous viendra.

D'ALEMBERT.

$$1. a^2 = (a + b)(a - b) + b^2.$$

$$\begin{array}{l|l} 53^2 = (53 + 3)(53 - 3) + 3^2 & 56 \text{ fois } 50, \quad 2800; \text{ et } 9, \quad 2809. \\ 68^2 = (68 + 2)(68 - 2) + 2^2 & 70 \text{ fois } 66, \quad 4620; \text{ et } 4, \quad 4624. \\ 984^2 = (984 + 16)(984 - 16) + 16^2 & 1000 \text{ fois } 968, \quad 968000; \text{ et } 256, \quad 968256. \\ 154^2 = (154 + 4)(154 - 4) + 4^2 & 158 \text{ fois } 150, \quad 23700; \text{ et } 16, \quad 23716. \end{array}$$

$$2. (a \pm b)^2 = a^2 \pm 2ab + b^2.$$

$$141^2 = 140^2 + 2 \cdot 140 \cdot 1 + 1^2 = 19600 + 280 + 1 = 19881.$$

$$179^2 = 180^2 - 2 \cdot 180 \cdot 1 + 1^2 = 32400 - 360 + 1 = 32041.$$

$$157^2 = 155^2 + 2 \cdot 155 \cdot 2 + 2^2 = 24025 + 620 + 4 = 24649.$$

3. Les carrés de deux entiers consécutifs a et $a + 1$ diffèrent de $2a + 1$. Connaissant le carré d'un nombre, on en déduit facilement le carré des nombres suivants.

¹ Voir *Educateur* Nos 9 et 10.

Exemple. On connaît $25^2 = 625$; 2 fois 25, plus 1, 51.

On en déduit : $26^2 = 625 + 51 = 676$;
 $27^2 = 676 + 53 = 729$;
 $28^2 = 729 + 55 = 784$; etc.

Cette propriété permet de former une table des carrés.

Nombres naturels :	1	2	3	4	5	6	7	etc.
Nombres impairs :	1	3	5	7	9	11	13	
Nombres carrés :	1	↗ 4	↗ 9	↗ 16	↗ 25	↗ 36	↗ 49	

4. *Connaissant le carré d'un nombre a inférieur à 25, on peut en déduire immédiatement les carrés de $50 - a$, $50 + a$ et $100 - a$. Ces quatre carrés sont terminés par le même nombre de deux chiffres.*

$$(50 - a)^2 = 2500 - 100a + a^2 = 100.(25 - a) + a^2.$$

$$(50 + a)^2 = 2500 + 100a + a^2 = 100.(25 + a) + a^2.$$

$$(100 - a)^2 = 10000 - 200a + a^2 = 100.2.(50 - a) + a^2.$$

Exemple. On connaît $16^2 = 256$. Calculer 34^2 , 66^2 , 84^2 .

34^2 . On dit : 25 — 16, 9, 900 ; et 256, **1156**.

66^2 25 + 16, 41, 4100 ; et 256, **4356**.

84^2 50 — 16, 34, 6800 ; et 256, **7056**.

5. *Curiosités.*

$1^2 =$	1
$11^2 =$	121
$111^2 =$	12321
$1111^2 =$	1234321
$11111^2 =$	123454321
etc.	

$9^2 =$	81
$99^2 =$	9801
$999^2 =$	998001
$9999^2 =$	99980001
$99999^2 =$	9999800001
etc.	

8^e LEÇON

MULTIPLICATION

Ce qu'un sot peut faire,
Un autre le peut.

PROVERBE CHINOIS.

1. **Deuxième procédé fondamental.**

$$ab = (A + u)(A + v) = A^2 + A(u + v) + uv = A(a + v) + uv.$$

On choisit A **nombre rond** ; u et v peuvent être *positifs* ou *négatifs*.

$$\begin{aligned} 415 \times 436 &= 400^2 + 400(15 + 36) + 15.36 \\ &= 400(415 + 36) + 15.36 \end{aligned}$$

On dit : 415 et 36, 451 ; fois 400, 180400 ;
15 fois 36, 540 ; 180400 et 540, **180940**.

$$576 \times 426 = 500 (576 - 74) - 76.74$$

On dit : 576 — 74, 502 ; fois 500, 251000 ;
76 fois 74, 5625 — 1, 5624 à soustraire.
251000 — 5624, **245376**.

$$379 \times 394 = 400 (379 - 6) + 21.6$$

On dit : 379 — 6, 373 ; fois 400, 149200 ;
6 fois 21, 126 ; 149200 et 126, **149326**.

$$4981 \times 4989 = 5000 (4981 - 11) + 19.11$$

On dit : 4981 — 11, 4970 ; fois 5000, 24850000 ;
19 fois 11, 209 ; 24850000 et 209, **24850209**.

2. Un cas particulier favorable est celui où les nombres donnés sont voisins de 100 ou de 1000.

$$ab = (100 + u) (100 + v) = 100 (a + v) + uv.$$

$$114 \times 117 = 100 (114 + 17) + 14.17$$

On dit : 114 et 17, 131, 13100 ;
14 fois 17, 238 ; 13100 et 238, **13338**.

$$92 \times 109 = 100 (92 + 9) - 8.9$$

On dit : 92 et 9, 101, 10100 ;
8 fois 9, 72 à soustraire ;
10100 — 72, **10028**.

$$988 \times 995 = 1000 (988 - 5) + 12.5$$

On dit : 988 — 5, 983, 983000 ;
12 fois 5, 60 ; **983060**.

$$1024 \times 992 = 1000 (1024 - 8) - 24.8$$

On dit : 1024 — 8, 1016, 1016000 ;
8 fois 24, 192 à soustraire.
1016000 — 192, **1015808**.

53 × 139. On calcule 106 × 139, dont on prend la moitié.

On dit : 106 et 39, 145, 14500, 7250 ;
6 fois 39, 234, 117 ;
7250 et 117, **7367**.

(A suivre.)

J. H. ADDOR.

Collège scientifique cantonal

Année scolaire 1935-1936

EXAMENS D'ADMISSION POUR TOUTES LES CLASSES :

Samedi 30 mars et lundi 1er avril, à 7 heures.

Age minimum pour entrer en 5^{me} : **11 ans** dans l'année. Les meilleurs élèves primaires y sont admis sans examen. Tous renseignements auprès du directeur (chaque jour de 11 à 12 heures).

INSCRIPTIONS au secrétariat jusqu'au mercredi 27 mars 1935 ; pièces exigées : un livret scolaire officiel vaudois ; à ce défaut, acte d'état civil et certificat de vaccination.

RENTÉE DES CLASSES : Mardi 23 avril 1935, à 7 heures.

COLLÈGE CLASSIQUE CANTONAL

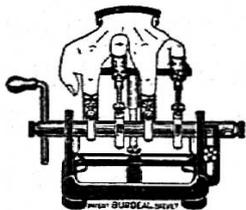
Cours de raccordement, du 23 avril au 13 juillet 1935, pour les élèves des écoles primaires qui désirent entrer en VI^e. Age d'admission : 10 ans révolus en 1935. Les examens auront lieu : lundi 1er avril, à 8 h. (écrits), mardi 2 avril, à 8 h. (oraux).

Les inscriptions sont reçues au C. C. C. dès ce jour au jeudi 28 mars. Présenter acte de naissance, certificat de vaccination et livret scolaire.

INSTITUTRICE

Le poste d'institutrice de l'école protestante de Martigny (classe mixte pour élèves de 5 à 9 ans), à repourvoir pour fin avril prochain, est au concours jusqu'au 25 mars. Traitement annuel : Fr. 2600.— plus appartement meublé et chauffé comprenant deux chambres et cuisine.

S'inscrire auprès de M. Périllard, ingénieur, Martigny-Ville, en envoyant certificats et références.



MUSICIENS 5 à 10 minutes **d'ASSOUPPLISSEUR**
rendront vos doigts agiles et forts. Essayez-le.

Vente et location **A. MOESCHING** Instruments de musique
CH. DES OISEAUX, **PRILLY-LAUSANNE**

Occasions :

Mandolines, **Violons**, Contrebasses, Bons violons complets

COURS OFFICIELS D'ALLEMAND

organisés par le Canton et la Ville de St-Gall, à
L'INSTITUT DE JEUNES GENS Dr SCHMIDT
sur le **Rosenberg**, près **ST-GALL**

Possibilité de suivre, à côté des Cours d'allemand, les leçons dans les **Sections générales de l'école** (Maturité, diplôme commercial) Juillet et septembre :
Tous les sports. COURS de VACANCES Prospectus par le Directeur Dr **LUSSER**

SOCIÉTÉS

Faites imprimer vos statuts, cartes de convocation, programmes, circulaires, cartes de soirées, enveloppes, en-têtes de lettres : affiches, aux

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A.,
Lausanne, Avenue de la Gare, 23.
TÉLÉPHONES : 33.633 à 33.636.

LIBRAIRIE PAYOT**Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle**

Carte
du canton de Vaud**Echelle 1 : 150.000**

Sur papier, pliée fr. 1.80

collée sur toile fr. 3.50.

Une nouvelle carte du canton de Vaud a été publiée en 1934 à l'intention des écoles vaudoises ; elle est à une plus grande échelle que la précédente. Cette modification est importante car cela a permis de représenter plus distinctement les montagnes, les routes, les chemins de fer, les cours d'eau et les localités. On a en outre apporté une série d'améliorations dont la plus frappante est la figuration du relief ; le procédé du cartographe fait admirablement ressortir les Alpes, le Plateau et le Jura.

Les frontières si compliquées sont un ruban rouge, ce qui les marque bien ; on a imprimé en rouge également les cités, c'est-à-dire les anciennes parties des villes qui, au moyen âge, étaient entourées de remparts. Le choix des localités a été fait avec grand soin ; on a cherché à donner l'essentiel sans surcharger la carte.

On peut dire que la nouvelle carte donne une belle image du canton de Vaud dont elle représente de très heureuse façon le sol, les lieux habités, les voies de communication, le relief, les cours d'eau et les lacs.

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:

ALBERT ROCHAT

CULLY

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET

H. BAUMARD, GENTHOD

H.-L. GÉDET, NEUCHÂTEL

J. MERTENÂT, DELÉMONT

Rédacteur du « Bulletin »:

CHARLES GREC

VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

AL. CHEVALLEY, LAUSANNE

AD. LAGIER, GENÈVE

M^{lle} N. LOBSIGER, PETIT-LANCY

J.-E. MATTHEY, NEUCHÂTEL

H. SAUTEBIN, DELÉMONT

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE

CHÈQUES POSTAUX : II. 6600 TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse..... Fr. 9.— Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A.
Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

GYMNASE SCIENTIFIQUE

COMMENCEMENT
DES CLASSES : **MARDI 23 AVRIL, A 8 HEURES**

Les élèves qui sortent du Collège scientifique cantonal ou des collèges communaux sont inscrits d'office. Pour les autres candidats, inscriptions le LUNDI 1^{er} AVRIL, A 15 H. Examens d'admission : MARDI 23 AVRIL, A 7 ½ H.

Ecole supérieure de Commerce et d'Administration du canton de Vaud

Ouverture de l'année scolaire 1935-1936 : mardi 23 avril 1935.

Examens d'admission : mardi 23 avril, à 8 heures.

Age d'entrée en première année : 14 ans.

Les élèves porteurs du **Certificat d'études primaires supérieures** sont admis en 2^{me} année, sans examen.

Les élèves porteurs du **Certificat d'études secondaires** sont admis sans examen en 3^{me} année; ils ont à suivre des cours complémentaires.

CLASSE SPÉCIALE DE STENO-DACTYLOGRAPHIE: Conditions exigées pour l'admission: avoir 16 ans; être porteur du **Certificat d'études secondaires** (deux langues étrangères); subir un examen de français.

CLASSE D'ADMINISTRATION ET DE CHEMINS DE FER: Conditions exigées pour l'admission: avoir 16 ans; être porteur du **Certificat d'études secondaires** (deux langues étrangères); subir un examen de français et d'arithmétique.

Les inscriptions doivent être prises avant le 30 mars.

Le Directeur

Collège scientifique cantonal

Année scolaire 1935-1936

EXAMENS D'ADMISSION POUR TOUTES LES CLASSES :

Samedi 30 mars et lundi 1^{er} avril, à 7 heures.

Age minimum pour entrer en 5^{me} : **11 ans** dans l'année. Les meilleurs élèves (primaires y sont admis sans examen. Tous renseignements auprès du directeur chaque jour de 11 à 12 heures).

INSCRIPTIONS au secrétariat jusqu'au mercredi 27 mars 1935; pièces exigées: un livret scolaire officiel vaudois; à ce défaut, acte d'état civil et certificat de vaccination.

RENTÉE DES CLASSES : Mardi 23 avril 1935, à 7 heures.